



Montreuil, le 24/06/2021

# RETOUR EN ÉCOLES : L'ENFiP MET LES STAGIAIRES EN DIFFICULTÉ !!

La direction de l'ENFiP a décidé la mise en œuvre d'un dispositif exceptionnel d'accompagnement pédagogique de la promotion des inspecteurs stagiaires des Finances publiques 2020-2021.

Cette décision a été prise en urgence et sans concertation préalable avec les représentants des personnels qui avaient pourtant interpellé à plusieurs reprises la direction de l'enfiP.

Ce retour en école s'inscrit dans le contexte de crise sanitaire qui a perturbé la conduite de la formation présentielle à l'ENFiP des inspecteurs stagiaires.

Le dispositif, qui revêt un caractère obligatoire, prévoit :

- D'une part, un retour en école pour suivre des conférences d'actualité d'une durée d'un jour et demi ;
- d'autre part, une offre complémentaire technique de formation en établissements d'une durée d'une semaine, pour un nombre limité de stagiaires, afin de compléter les enseignements délivrés par les enseignants durant les phases de socle et de certains blocs fonctionnels.

Sur le principe, la CGT Finances Publiques peut approuver le dispositif qui correspond à une attente d'une majorité de stagiaires dont la scolarité en quasi tout distanciel a été particulièrement éprouvante.

Sur la forme, la CGT ne peut valider un retour mis en place dans la précipitation, avec une organisation totalement anarchique, où les premiers concernés doivent aller à la pêche aux informations concernant l'organisation de ces retours en écoles.

De nombreux stagiaires sont confrontés à des difficultés d'organisation, telles les personnes seules chargées de famille.

Ce manque de transparence sur ces retours laisse planer un doute sur le sort réservé aux personnes fragiles alors que la crise sanitaire n'est pas terminée et que le nouveau variant « delta » commence à circuler activement sur le territoire.

Enfin, se pose la question du défraiement des stagiaires : l'ENFiP annonce que l'ARENFiP (association gérant l'hébergement et la restauration) de Clermont-Ferrand propose une chambre d'étudiant à 30 € la nuit (alors qu'en temps normal elle est à 10€) et, pour Noisiel, pas d'autre solution que de voir avec les « partenaires » hôteliers...

Pour la CGT finances Publiques, aucun agent ne doit être mis en danger dans l'exercice de ses missions, y compris pour suivre des formations. C'est pourquoi nous revendiquons un dispositif en tout distanciel pour les personnes fragiles, mais également pour des raisons évidentes d'organisation pour les ultramarins.

Pour la CGT finances Publiques, l'accompagnement social des stagiaires doit être à la hauteur de l'éloignement géographique des résidences familiales de ces derniers. La direction de l'ENFiP doit se montrer bienveillante en tenant compte des situations familiales de chacun.

Pour la CGT Finances Publiques, les frais engagés par les stagiaires durant leur formation initiale doivent être intégralement compensés par l'administration. Par conséquent, nous exigeons le remboursement intégral des frais de transport, de logement et de repas durant ces actions de formation qui revêtent un caractère exceptionnel et obligatoire.

